



Déclaration liminaire CGT CST central 21 juin

Monsieur le Président,

Madame, la secrétaire générale, Mme la directrice, Mesdames et Messieurs les membres de l'administration,

Notre organisation syndicale s'inscrit dans un processus de revendication salariale, sociale pour le bien de l'ensemble de nos collègues dans cette collectivité et plus largement dans le monde du travail.

Le progrès social dans le monde du travail et plus particulièrement dans notre collectivité, doit être en priorité, l'amélioration des conditions de vie au travail par un changement dans l'organisation sociale du travail. Ce changement doit s'exercer avec de nouveaux droits, une meilleure transversalité, une prise en compte du travail réel. Le progrès social est essentiellement une notion contemporaine et il doit être associé aux conditions de vie au travail dans la société moderne.

Ce processus de changement, doit être accompagné par l'élu en charge de la qualité de vie au travail, et celui-ci, doit être au-dessus de cette petite musique véhiculée par une doxa, qui freine tout processus d'amélioration de condition de travail et de meilleures rémunérations. La CGT ne peut que saluer tout processus qui tendrait à plus de démocratie au travail. Notre élu doit réconcilier le politique avec les serviteurs du service public, tenir compte des revendications liées à de meilleures rémunérations et de conditions de travail, qui tiennent compte des pénibilités et de la souffrance au travail.

C'est par ces actes que l'on marque l'histoire du monde du travail, c'est être à leur côté et les accompagner pour de meilleures conditions, la politique, ce n'est pas uniquement des lignes de codes de gestion, mais être au côté de ceux qui font tourner les services publics, ces petits, ces insignifiants que l'on regarde de haut, le service public, ce sont ces métiers qui nous font tous avancer. La politique, c'est aussi d'être en cohérence avec ses idées dans le progrès social.

Par ailleurs, de meilleures conditions passe par une meilleure répartition du travail, aujourd'hui, dans notre collectivité, nous avons des milliers de postes vacants, ces postes ne trouvant pas de candidats ou très peu. Ces absences d'agents publics, ne font que dégrader les conditions de travail de nos collègues. Quelle sont les causes de l'absence de candidats ? Un point d'indice insignifiant, le manque de moyens financiers pour recruter du personnel qualifié et statutaire, l'augmentation du temps de travail et la suppression de congés, les salaires trop bas pour le niveau de qualification demandé, le déroulement de carrière peu attractif, les conditions d'exercice du service public dégradées, l'absence de revalorisation significative des grilles : tout concourt à rendre de moins en moins attractives.

La Covid n'a fait que renforcer une situation déjà dégradée.

Alors que nos collègues, en première ligne lors de la pandémie, attendaient une réelle reconnaissance, tant en termes de rémunération que de réorganisation du temps de travail, elles et ils n'ont eu pour seule réponse qu'un Ségur largement insuffisant, tous-tes ne l'ont pas obtenu, ils sont encore exclus. Par exemple, les agents des crèches, les assistants familiaux, le personnel administratif qui travaille dans les établissements sociaux et médico sociaux sont les grands oubliés du Ségur3 ». Qu'attends l'exécutif pour réparer cette injustice ?

Aujourd'hui, ces services de la collectivité fonctionnent avant tout sur la bonne volonté des agent-es, attaché-es à réaliser leur mission de service public du mieux possible. Pour préserver des services publics et la qualité de service rendu aux usagers, il faut avant tout garantir aux fonctionnaires la possibilité d'exercer leur mission dans des conditions satisfaisantes.

C'est pourquoi la CGT s'est engagée avec détermination dans la campagne des « 10 % immédiatement pour la fonction publique ».

- 10 % d'augmentation du point d'indice, avec rattrapage immédiat des salaires ;
- 10 % de temps de travail en moins pour travailler toutes et tous et avoir du temps pour soi ;
- 10 % de créations de postes dans la fonction publique afin de pouvoir exercer convenablement les missions de services publics et répondre aux besoins sociaux.
- 10 % de temps de travail consacré à la formation professionnelle

Toutefois, pour exercer Nous avons besoin de comprendre le modèle territorial vers lequel nous nous dirigeons, mais nous évoluons dans le brouillard.

Territorialisation des missions des directions attachées aux maire d'arrondissement, à eux d'évaluer le nombre d'agents sur chaque territoire, nous interroge et inquiète nos collègues.

Nous avons nécessité de créer des outils d'observation et d'évaluation de la part des syndicats pour mieux analyser les différentes étapes de l'organisation de travail à l'échelle de la collectivité, ainsi que les freins qu'ils soient ceux de l'attractivité ou des évolutions de carrières.

Absentéisme dû aux arrêts de travail, attraction, postes vacants, ont des conséquences sur le climat social, rapport au travail, perte de sens, et la santé des agents. Le SRU, ne reflète pas tous ces paramètres. Le document fourni il y'a seulement quelques jours, nous ne permettent pas d'analyser correctement le SRU, cela demande un exercice intellectuel, celui-ci est amputé par manque de temps pour faire une réelle analyse exhaustive du SRU.

Par ailleurs, que ce soit des recrutements ou des reconversions, ceux-ci doit être accompagnés par une meilleure répartition de la charge de travail qui ne nuit pas à nos collègues. C'est pour cela que faut renforcer les équipes et mieux les former. Cela demande bien-entendu, un effort budgétaire cohérent avec une politique sociale ambitieuse.

Ce qui n'est pas le cas actuellement, les priorités actuelles de la collectivité, ne sont ni les services publics, ni le sort des agents publics, de plus, avec cette crise sociale, et son lot de désolation, son inflation qui appauvrit davantage toujours la même population.

Le mirage olympique se heurte aujourd'hui au principe de réalité avec d'importantes coupes budgétaires, l'endettement municipale croissant, la crise qui risque de peser comme un fardeau économique et social.

Pour les pays organisateurs en effet, le coût des Jeux a toujours dépassé l'optimisme des estimations officielles en provoquant un endettement massif – le dépassement moyen est de 179%. La ville de Montréal qui avait organisée les JO en 1976 n'a remboursé ses dettes de 942 millions d'euros qu'en 2009.

Ces slogans mystificateurs de la communication olympique cachent mal l'opération de captation des finances publiques au profit d'une corporation privilégiée d'athlètes marchandisés, transformés en panneaux publicitaires.

Ces Jeux ne seront ni économiques, ni populaires, ni écolos, ils seront organisés comme d'habitude par une caravane multinationale itinérante qui laisse à chaque olympiade dettes et pollutions !